

Initiative pour un congé parental cantonal



ARGUMENTAIRE

Les trois arguments principaux en bref

Pour l'équilibre

Le congé parental permet un meilleur équilibre entre la famille et le travail

Pour la famille

Le congé parental permet de renforcer la relation entre les parents et l'enfant.

Pour l'égalité

Le congé parental favorise l'égalité entre la femme et l'homme.

Les arguments pour un congé parental réel

Pour l'équilibre

Le congé parental permet de mieux concilier la famille et le travail pendant les premières années cruciales de la vie de l'enfant. Le congé parental permet aux parents de choisir plus librement qui reprendra quelle part de l'activité professionnelle et de la prise en charge des enfants.

Pour l'égalité

Le congé parental permet de mieux répartir les tâches éducatives entre les parents. Les femmes disposent en outre de meilleures chances sur le marché du travail : le congé parental réduit la discrimination des femmes lors de la décision d'engagement et en matière de salaire.

Pour la famille

Le congé parental permet de renforcer la relation entre les parents et l'enfant. Les pères en particulier s'investissent davantage auprès de l'enfant et assument plus de responsabilités dans sa prise en charge.

Pour la santé

Le congé parental améliore la santé et le bien-être de la mère et de l'enfant. Ce point revêt une importance particulière pour les enfants et les parents défavorisés sur le plan socio-économique. Plus le congé de maternité payé de la mère est long, plus le risque de tensions psychiques et de dépression est faible.

Pour l'économie

Le congé parental permet d'améliorer le taux d'activité des femmes. Les modèles de calcul de l'UE partent du principe qu'une légère hausse du taux d'activité génère suffisamment de recettes fiscales supplémentaires pour couvrir les coûts du congé parental.

Pour les entreprises

Le congé parental est un avantage pour les entreprises. Plus une entreprise est favorable aux familles, plus les collaborateurs sont satisfaits. Cela entraîne une meilleure productivité, et donc une hausse du chiffre d'affaires, tout en faisant baisser le roulement du personnel.

Pour les PME

Certaines grandes entreprises ont déjà introduit un congé parental sur une base volontaire, car elles savent que c'est positif pour les affaires et qu'elles seules peuvent se le permettre. Avec un congé parental cantonal, les PME pourront aussi en bénéficier.